



ASEVI
Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de
Villebon/Yvette

Compte rendu de la réunion du 14 octobre 2009 à la MJC à 20.30

étaient présents: Michèle Loeber- Yannick Jamain – Evelyne Gailhardis – Alain Heurtel – Christian Guin – Annie Ferté – Claude Petit – Colette Petit-Lebâcle – Josiane Khelifi – François Verdier
excusés: Georges Buisset – Bernard Gougis – Jean-Claude Godard

1) Vie de l'association :

a) *Forum du 5 septembre* : étaient présents sur le stand : Alain, Yannick, Claude. Bilan décevant, pas d'échanges; les gens viennent pour consommer des associations sportives.

b) *dates des prochaines réunions* : Les réunions de l'association auront lieu comme par le passé le deuxième mercredi de chaque mois, à l'exception du 18 novembre (le 11 novembre étant férié).

c) Josiane rédige la *demande de subvention* Nous voudrions cette année constituer un fonds de documentation.

d) *constitution d'un bureau* : Michèle pense souhaitable que les dossiers soient étudiés et préparés par un petit groupe de personnes désireuses de s'investir dans le travail de l'association. Cependant aucun candidat ne se manifeste. Une autre formule est retenue : celle des groupes de travail.

Un groupe de travail sur l'eau : PPRI, Siahvy, STEP etc sera constitué de Christian Guin, Colette Petit-Lebâcle, Georges Buisset, Michèle Loeber

2) Point sur les actions menées en juin

a) *enquêtes auprès des riverains de l'Yvette* : Christian, Josiane, Annie, Michèle ont participé à la collecte des questionnaires sur le PPRI. Dans certaines rues, il y a un bon retour. Cependant encore aucun résultat global car des divergences dans la méthode d'analyse des résultats sont apparues entre certaines associations. Le dépouillement se fera dans un premier temps sur tableau Excel. Christian Guin en fera un premier compte rendu courant novembre.

D'ores et déjà on peut constater que la municipalité n'a fourni aucun document, qu'il y a eu un manque d'information et de concertation avec les riverains pour l'élaboration de ce document; la crue de 99 n'est pas représentative car des arbres encombraient le lit de la rivière; le coefficient de l'inondation centennale a été fixé arbitrairement.

b) *réunion publique du 30 juin*

Plusieurs membres de l'ASEVI assistaient à cette réunion, deuxième du genre depuis les dernières élections municipales. C'est un progrès car auparavant il n'y avait aucune réunion de ce type.

Cependant ce sont davantage des réunions d'information où le maire annonce les projets municipaux, donne des informations sur les réalisations, se félicite de tel ou tel événement. Les questions des auditeurs portent sur des problèmes de circulation. Deux questions portant l'une sur le manque de qualité environnementale de l'aménagement des Coteaux, l'autre sur des inondations dans le chantier (travaux de terrassement en cours depuis 9 mois!) sont repoussées.

- L'ASEVI demande à être reçue par M. Perrin pour obtenir des précisions

3) Siahvy

Michèle a assisté au comité consultatif du 23 juin et au comité syndical du 1 octobre à Villebon.

La question essentielle portait sur la réalisation de la station d'épuration. On peut résumer les enjeux ainsi : faire vite, voir grand (pour que ça rapporte le plus possible), avoir le moins de responsabilités possible.

La solution préconisée, c'est la concession. La totalité du service : frais de construction,

d'extension, de fonctionnement sont pris en charge par le concessionnaire.

Les autres modes de gestion la régie ou l'affermage (le Siahvy délègue à une entreprise de traitement des eaux le soin de gérer ce service après la construction de l'usine de traitement.) n'offrent pas le même avantage d'une station d'épuration « clés en main ».

Pour l'ASEVI, nous redoutons que la logique du système de concession tende à traiter toujours plus d'eau usée, donc à chercher à étendre la station, sans qu'un réel contrôle puisse s'opérer ni par le Siahvy, ni par les élus.

Michèle a l'impression de s'être fait piéger car cette commission consultative ne s'est réunie qu'une seule fois; il n'y a pas eu de va et vient entre le Siahvy et les associations. Elle a appris début octobre à la réunion du comité syndical que la commission consultative avait donné un avis favorable. Le CR de cette commission n'a été transmis aux associations que le 21 octobre, après que Michèle a envoyé une lettre de protestation au Siahvy.

4) Antennes-relais

L'ASEVI a été contacté par une adhérente, habitant le quartier de la Roche. De nouvelles antennes-relais plus puissantes étaient installées sur le toit d'un immeuble rue A. Schweitzer.

Quel rôle l'association peut-elle jouer pour aider les habitants à être mieux informés d'une manière générale sur les risques éventuels des champs électromagnétiques et renseignés sur la puissance d'émission des antennes nouvellement installées, à moins de 100 m d'une crèche..

Alain a assisté à une conférence sur ce sujet. Il en est ressorti que l'utilisation de portables à haute dose, notamment chez les jeunes est dangereuse et devrait être interdite. Certaines personnes sont électro-sensibles et souffrent d'une exposition à un champ électromagnétique ou même électrique. Par ailleurs il est légitime de savoir quel est l'emplacement et la puissance des antennes sur Villebon. Nous n'avons pas nous-même les compétences pour préconiser telle ou telle position, mais nous avons le devoir d'aider nos concitoyens à s'informer.

5) Bio-diversité

a) Annie et Michèle ont assisté aux *débats organisés par Natureparif* pour le lancement de l'année 2010 de la biodiversité. Michèle pose la question de l'adhésion (20 euros) à cette association dont nous pouvons attendre le concours pour faire reconnaître la spécificité de la zone de la Bretèche. D'autre part le Siahvy a décidé d'adhérer à Natureparif.

b) Triangle vert

L'ASEVI est invitée au forum de rentrée de cette association le 16 octobre. Claude, Annie et Michèle y assisteront.

Le Triangle Vert qui est une association financée par les communes (Villebon, Champlan, Saulx les Chartreux, Nozay, Marcousis pour pérenniser l'agriculture maraichère et céréalière cherche à s'ouvrir après 5 années de fonctionnement aux « usagers », c'est à dire aux habitants de ces territoires.

Nous saluons cette volonté d'ouverture et nous sommes désireux d'entamer un dialogue avec les autres collègues du triangle Vert (communes et agriculteurs), qui par ailleurs a été distingué en 2008 pour son rôle de préservation de l'environnement.

c) *projet de sensibilisation des jardiniers amateurs* aux pratiques alternatives de jardinage. Prendre contact avec M. Levasseur pour mettre sur pied avec Alain une conférence avec atelier pratique en mars.

6) O.I.N. Grand Paris

Nous prenons connaissance de la position d'Ile de France Environnement sur le Grand Paris et des critiques formulées à l'égard de ce projet.

La séance se termine vers 23 heures.